



COMMUNE DE BRUGELETTE
ARRONDISSEMENT D'ATH
PROVINCE DE HAINAUT



SOMMAIRE

Sécurité / Police / Salubrité	02
Editorial	03
Commerces	04
Population / Etat civil	05
Travaux	06
Urbanisme / Environnement	07
Culture / Bibliothèque	09
Festivités / Enseignement	10
Jeunesse / Sport / Tourisme	11
Plan Cohésion Sociale	13
Social	14
Parole aux groupes politiques	15

**Avis officiel aux propriétaires de gîtes
et d'hébergements touristiques** p.7

**Démarrage des travaux
à la rue Raoul Nachez** p.6

Destination 2026

ENSEMBLE, POUR L'AVENIR...

DÉCEMBRE
2025
N°04

Brugelette NEWS

ATTRE ◀
BRUGELETTE ◀
CAMBRON-CASTEAU ◀
GAGES ◀
MÉVERGNIES-LEZ-LENS ◀



COHERENCE

Changements à venir pour notre Règlement Général de Police (RGP) !



Plus d'harmonie et d'efficacité pour les services de police, c'est l'objectif poursuivi par cette nouvelle version du RGP qui sera d'application au 1er janvier 2026 et qui se trouve sur notre site internet et notre page Facebook.

Les 6 entités faisant partie de la zone de police « Sylle et Dendre » ont actualisé un outil au service de la qualité de vie de tous les habitants. Ce projet supra-communal illustre une collaboration qui vise à construire un espace public plus sûr, plus respectueux et plus harmonieux. Voyons ça en détail !

1. Plus de cohérence entre les communes

Avec des règles harmonisées, la vie en société s'avère désormais plus facile à Brugelette, Silly, Chièvres, Enghien, Lens et Jurbise. Vous serez soumis aux mêmes règles en matière de propreté publique, de tranquillité, de sécurité et de respect d'autrui.

2. Plus d'efficacité pour les services de police

Avec des règles harmonisées, le travail des agents de police en sera facilité. Les procédures seront uniformes, les infractions seront identifiées plus aisément sur la zone d'intervention et les agents pourront intervenir avec plus de clarté et de rapidité.

3. Plus de lisibilité pour les citoyens

Les citoyens disposeront d'un cadre clair, lisible et accessible. Ces règles sont rédigées dans un souci de vulgarisation et de transparence. Elles facilitent la compréhension des droits et des devoirs de chacun, contribuant ainsi à un meilleur vivre-ensemble.

4. Plus de modernité face aux réalités actuelles

Les évolutions de la société sont omniprésentes ; nuisances sonores, comportements inciviques, pollution environnementale, usage de l'espace public... La police se doit d'agir avec des outils actualisés face aux défis contemporains en restant proportionnée et respectueuse des libertés individuelles.

5. Une base commune mais des adaptations locales possibles

Tout en étant harmonisées à l'échelle de la zone, ces règles laissent une certaine marge d'adaptation aux réalités locales pour préserver une certaine souplesse et tenir compte des spécificités communales.



Attention aux contrôles durant les fêtes !

Notre territoire est régulièrement soumis aux contrôles menés par la police et, Brugelette ne fait pas exception à la règle ! Chaque mois, plusieurs opérations de contrôle sont menées dans les villages de notre entité. Découvrons comment ces contrôles sont pensés...



► **Choix du lieu pour les contrôles de vitesse** : ceux-ci sont menés sur des voiries où la vitesse excessive constitue un véritable enjeu pour la sécurité routière (ex : le centre de Brugelette avec la rue de Bauffe et la rue de Silly ou les rues principales des villages comme l'avenue Saint Martin à Attré sans oublier la N56 ou la N525).

► **Type de contrôle** : les contrôles sont orientés sur les excès de vitesse, la conduite sous influence (alcool et/ou drogue), l'assurance obligatoire, le contrôle technique, le permis de conduire... Bref, la lutte s'oriente vers les comportements à risque.

► **A quelle fréquence** : notre entité est régulièrement contrôlée selon un planning établi par la Zone de police en fonction des effectifs disponibles et des divers événements à encadrer sur le plan policier. **De nombreux contrôles sont programmés, levez donc le pied et évitez de conduire en étant sous l'influence de l'alcool !**

► **Quels résultats en matière de vitesse** : les dernières données en notre possession, à l'heure du bouclage du Brugelette news, montrent qu'en octobre, 1.320 véhicules ont été contrôlés sur notre territoire et 43 véhicules ont fait l'objet d'une verbalisation pour excès de vitesse. Ceci fournit des statistiques utiles pour notre Zone de police (3,3 % de contrevenants sur notre territoire en octobre). En parallèle, ces données démontrent la nécessité de poursuivre les actions de prévention et de contrôle pour garantir la sécurité de l'ensemble des usagers.

Pour suivre toutes les actualités de la Zone de police « Sylle et Dendre », consultez  : Police Sylle et Dendre :

<https://www.facebook.com/profile.php?id=100064882322245>



Un nouveau radar tronçon sur Brugelette



Il s'agit d'un radar automatique double sens installé à Brugelette sur la Chaussée de Mons de part et d'autre du carrefour formé avec la rue de Bauffe.

Ce radar automatique est un élément essentiel du réseau routier pour assurer la sécurité de tous. Sa présence à cet endroit précis à Brugelette, le long de la Chaussée de Mons, a été soigneusement choisi pour maximiser son efficacité, en tenant compte de la dangerosité de cette partie de voie publique.

Les radars automatiques comme celui-ci jouent un rôle crucial pour aider à réduire les excès de vitesse et à améliorer la sécurité routière. En signalant les emplacements des radars, nous aidons les conducteurs à être plus attentifs à leur vitesse et à respecter les limites de vitesse pour la sécurité de tous.



Editorial de la Bourgmestre

Le bilan de cette année 2025

Voilà déjà un an que le Conseil Communal et le Conseil du CPAS ont été installés, un an de travail et de nombreuses réflexions sur les orientations à prendre.

Un an pendant lequel des dossiers de longue haleine ont été entamés, je pense au **Schéma de Développement Communal (SDC)** qui doit nous permettre de garder la main sur le développement des zones bâties et non-bâties dans nos 5 villages.

Du côté de l'action sociale, un **nouveau plan d'accueil, de soutien et de réinsertion professionnelle** a été élaboré. Il sera d'application dès 2026.

Durant cette première année de la mandature, nous avons marqué **notre soutien à Notélé**, notre télévision locale de Wallonie picarde, notamment en les sélectionnant pour la diffusion de nos conseils en 2026.

Pour les usagers dits « faibles » des **pistes cyclables suggérées et bien visibles** sont à

l'étude, avec une première voirie aménagée en 2026.

Il sera également temps d'élaborer un **nouveau Plan de Cohésion Sociale grâce à une participation citoyenne** que j'espère constructive et dynamique. Soyez donc attentifs lorsque nous solliciterons votre aide pour définir les actions au plus proche de vos besoins et envies.

Et c'est aussi le moment de **finaliser le budget communal** qui comprend, à l'ordinaire, le soutien aux associations, le soutien à la petite enfance, le soutien aux cultes avec une dotation spécifique pour les orgues de Brugelette et surtout, une meilleure maîtrise de nos dépenses. Le budget à l'extraordinaire sera sobre en 2026 et prévoit les entretiens de nos bâtiments communaux, la rénovation du pont du Passe-Tout-Outre et celle de l'église de Cambron Casteau.

Dès novembre, l'hiver s'est invité dans notre belle Commune. Avec lui, le temps des marchés de Noël, des décorations sur les façades ; bref, un temps de cocooning et de réchauffement.

Sur le terrain, notre équipe Technique veille à la propreté et la sécurité de nos voiries communales.

A l'occasion de la fin de cette première année de la mandature, je tiens à remercier les équipes administrative, technique, sociale ainsi que nos équipes éducatives et celles de l'accueil à l'enfance, pour leur sens du service à la population et le travail réalisé tout au long de cette année.

Je remercie également tous nos partenaires pour leur aide précieuse dans le développement et l'attrait de nos villages.

A vous tous, chers habitants et habitantes de notre belle Commune, je souhaite des fêtes chaleureuses. Que cette période de fin d'année soit signe de partage et de convivialité.

Isabelle LIEGEOIS
Bourgmestre

notélé.be
encore plus proche

**Le conseil communal
de Brugelette**



Intéressé(s) par le débat politique, voici les prochaines dates du Conseil communal qui se déroule dans la salle Les Ecuries du Parc à partir de 19h30 (rue du Cadet, 1 - 7940 Brugelette) :

- ▶ Le jeudi 05/02/26
- ▶ Le jeudi 19/03/26
- ▶ Le jeudi 23/04/26

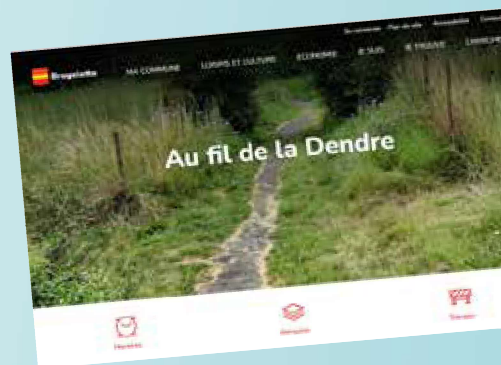
Les séances sont diffusées en direct via le site de notélé :
<https://www.notele.be>

Les services communaux à votre disposition

Consultez notre site internet pour les informations pratiques : www.brugelette.be

La manière la plus efficace d'introduire vos questions ou vos demandes consiste à envoyer un mail. Si cette démarche vous est difficile, voici les numéros de téléphone des services communaux :

- ▶ Population/Etat civil : 068/45.73.31
- ▶ Travaux : 068/45.73.11
- ▶ Planu/Assistante technique (gestion des ouvriers) : 068/45.73.38
- ▶ Agent constatateur : 068/45.73.36 ou 0474/66.47.87
- ▶ Planu adjoint/Marchés Publics : 068/45.73.19
- ▶ Locations des salles/Agriculture : 068/45.73.33
- ▶ Sports/Jeunesse/Culture/Tourisme : 068/45.73.08
- ▶ Personnel : 068/45.73.18
- ▶ Finances : 068/45.73.12 ou 35
- ▶ Receveuse régionale : 068/45.73.34
- ▶ Direction Générale : 068/45.73.09
- ▶ Secrétariat Général : 068/45.73.07
- ▶ Mobilité/Urbanisme/Environnement/CCATM : 068/45.73.10
- ▶ Logement/PCDR : 068/45.73.15
- ▶ Enseignement : 068/45.73.06
- ▶ CDU/Bien-être animal : 068/45.73.16
- ▶ PCS et AES (Garderies) : 068/45.73.13



Attention :

les mardis et jeudis après-midi : les services travaillent à bureaux fermés.

Jours de fermeture de l'Administration communale

Nous vous informons que votre Administration communale sera fermée aux dates suivantes :

- ▶ Jeudi 25 décembre 2025
- ▶ Vendredi 26 décembre 2025
- ▶ Jeudi 1er janvier 2026
- ▶ Vendredi 2 janvier 2026
- ▶ Samedi 3 janvier 2026





Présentation de « Dance by Émilie »



Danseuse et chorégraphe, Émilie TROUPIN, 26 ans, est passionnée par la danse et la transmission de son art aux autres depuis toujours. En 2020, âgée de seulement 21 ans, elle crée son école de danse baptisée « Dance by Émilie ».

Aujourd'hui, l'école propose des cours accessibles aux enfants (dès 4 ans) et aux adultes, dans une ambiance conviviale et bienveillante. Les élèves y découvrent et perfectionnent différents styles de danse, tels que le moderne jazz, le commercial (style hybride inspiré de nombreux genres comme le hip-hop, le jazz, le ballet et la danse de rue) ou encore des cours de Zumba.

Tout au long de l'année, « Dance by Émilie » propose à ses membres deux galas annuels (en décembre et en juin), des workshops animés par des intervenants extérieurs ainsi que des stages de danse pendant les vacances scolaires. Ces événements offrent l'opportunité aux élèves de progresser et de partager leur passion sur scène devant un vrai public.

Voici les horaires des cours :

Mardi	17h30 : Groupe ados
	19h00 : Cours de Zumba
Mercredi	14h30 : Éveil à la danse
	16h00 : Groupe enfants
	17h00 : Groupe pré-ados
	18h30 : Groupe adultes 1
	19h30 : Groupe adultes 2



Intéressé(s) ?

Dance by Émilie
Salle de l'Ecole libre St Louis,
rue Maurice Le-
langue, 1
7940 Brugelette
0490/60.96.95
Suivez Dance by
Emilie sur
Facebook
et Instagram.



A la recherche d'une pédicure médicale à domicile ?



Vous avez des difficultés à vous déplacer ? Ou vous ne pouvez pas laisser un proche seul à la maison ? Mais vous avez besoin d'un rendez-vous chez une pédicure médicale ? Alors pensez à Annie qui se déplace à domicile pour vous proposer des soins sur mesure et en toute discrétion.

Intéressé(s) ?

Annie, rue du Bon Dieu, 5
7940 Brugelette
0492/40.36.15

Pensez à activer votre eBox Citoyen !



De quoi s'agit-il me direz-vous ? My eBox est le portail mis à disposition par les pouvoirs publics pour accéder à votre boîte mail officielle et sécurisée offerte gratuitement à chaque citoyen par l'état belge. En utilisant ce portail, dites adieu à la « paperasse administrative » !

L'eBox remplit plusieurs fonctions dont la centralisation des documents provenant de divers services publics (fédéraux, régionaux, locaux) et la consultation de leurs documents en ligne. Elle offre un accès sécu-

risé via des identifiants numériques comme l'eID, itsme, ou MyGov.be et elle peut être utilisée en complément d'autres portails et applications, comme MyGov.be.

Lorsqu'un service public (le SPF, le SPW ou votre Commune) vous transmet un document officiel via l'eBox, vous recevrez simultanément un mail dans votre boîte mail habituelle (ex : Hotmail, Outlook ou Gmail). De cette façon, vous serez invités à consulter votre eBox afin de prendre connaissance de votre avertissement extrait-rôle (du SPF Finances) ou de votre taxe roulage (SPW Mobilité) ou encore de vos taxes communales.

A partir de 2026, votre administration communale va recourir à l'usage de ce dispositif pour l'envoi des taxes et des redevances communales. Nos services se tiennent à votre disposition pour de plus amples informations. Soyez donc attentifs à faire le nécessaire pour celles et ceux qui n'ont pas activé leur eBox. L'envoi postal restera encore de mise.

Intéressé(s) ?

consultez le site suivant :
<https://myebox.be/fr>





Préparer ses dernières volontés : un acte essentiel

Agir de la sorte, c'est prendre vos responsabilités et vous assurer que vos souhaits seront respectés par votre famille et vos proches.

Voici les étapes clés pour formaliser vos dernières volontés auprès de votre administration communale ;

✓ 1. Pensez à compléter votre déclaration des dernières volontés

Cet acte apporte une plus grande tranquillité d'esprit à vos proches s'il est rédigé par écrit pour garantir que vos souhaits soient clairs et précis. A Brugge, le service de l'Etat civil dispose d'un document type que vous pouvez télécharger via le site internet www.bruggelette.be (Accueil - Ma commune - Services communaux - Tous les services - Etat Civil - Décès) et que vous pouvez retourner par mail à etatscivil@bruggelette.be. Dans cette déclaration, il est également possible de renseigner une sépulture que vous auriez éventuellement déjà acquise dans l'un des six cimetières de l'entité.

✓ 2. Renseignez votre assurance décès

Lors de cette première démarche, il est également important de renseigner votre assurance décès souscrite auprès d'un assureur ou d'un courtier. Cela permettra à vos proches de savoir quelles dispositions financières sont en place pour couvrir les frais liés à votre décès.

✓ 3. Souhaitez-vous faire un don d'organe ?

Si vous souhaitez contribuer à sauver des vies après votre décès, il est essentiel de le déclarer officiellement. Vous pouvez indiquer votre consentement ou votre refus de manière officielle auprès de l'administration.

✓ 4. Quid du non-acharnement thérapeutique ?

Ce document précise que vous ne souhaitez pas recevoir de traitements médicaux inutiles en cas de maladie terminale ou de situation critique. Ce courrier, pour les + de 60 ans, peut être glissé dans votre life-box, boîte jaune à obtenir gratuitement auprès du PCS de la Commune.

✓ 5. Déclaration anticipée relative à l'euthanasie

Si vous envisagez la possibilité de l'euthanasie, il est important de le déclarer également par écrit au moyen d'un document disponible via le site internet www.bruggelette.be (Accueil - Ma commune - Services communaux - Tous les services - Etat Civil - Décès). Pour la déclaration vous aurez besoin de 2 témoins. Une fois le document rempli, vous devez le rendre au sein du même service qui fera le nécessaire sur le site ad-hoc. Vous recevrez une confirmation de l'encodage.

En résumé

Prendre le temps de formaliser vos dernières volontés représente un geste d'estime envers vous-même et vos proches. En anticipant les moments difficiles, vous vous assurez que vos souhaits seront respectés concernant l'assurance décès, le don d'organes ou encore le non-acharnement thérapeutique. N'hésitez pas à en discuter avec vos proches pour qu'ils soient également informés de vos décisions. Cela peut contribuer à alléger leur peine et à leur offrir une certaine sérénité dans les moments difficiles.

Intéressé(s) ?

Consultez le site suivant : www.bruggelette.be (Accueil - Ma commune - Services communaux - Tous les services - Etat Civil - Décès) pour y télécharger les différents formulaires à compléter.





Démarrage des travaux à la rue Raoul Nachez

2026 approche à grands pas et une nouvelle étape verra le jour pour l'amélioration de notre espace public grâce à la rénovation de la rue Raoul Nachez.

Le lancement de ce chantier de voirie marquera une nouvelle étape dans l'amélioration de l'espace public et de la qualité de vie des citoyens.

Les travaux consisteront en une remise à neuf de l'ensemble de la voirie à l'identique, avec le maintien du revêtement en pavés, garantissant la préservation du caractère esthétique et patrimonial du quartier. Le chantier inclut également :

- la réfection des égouttages,

- le remplacement des conduites de la SWDE,
- l'amélioration de la traversée cyclo-piétonne, pour une circulation plus sécurisée et une meilleure cohabitation entre les usagers.

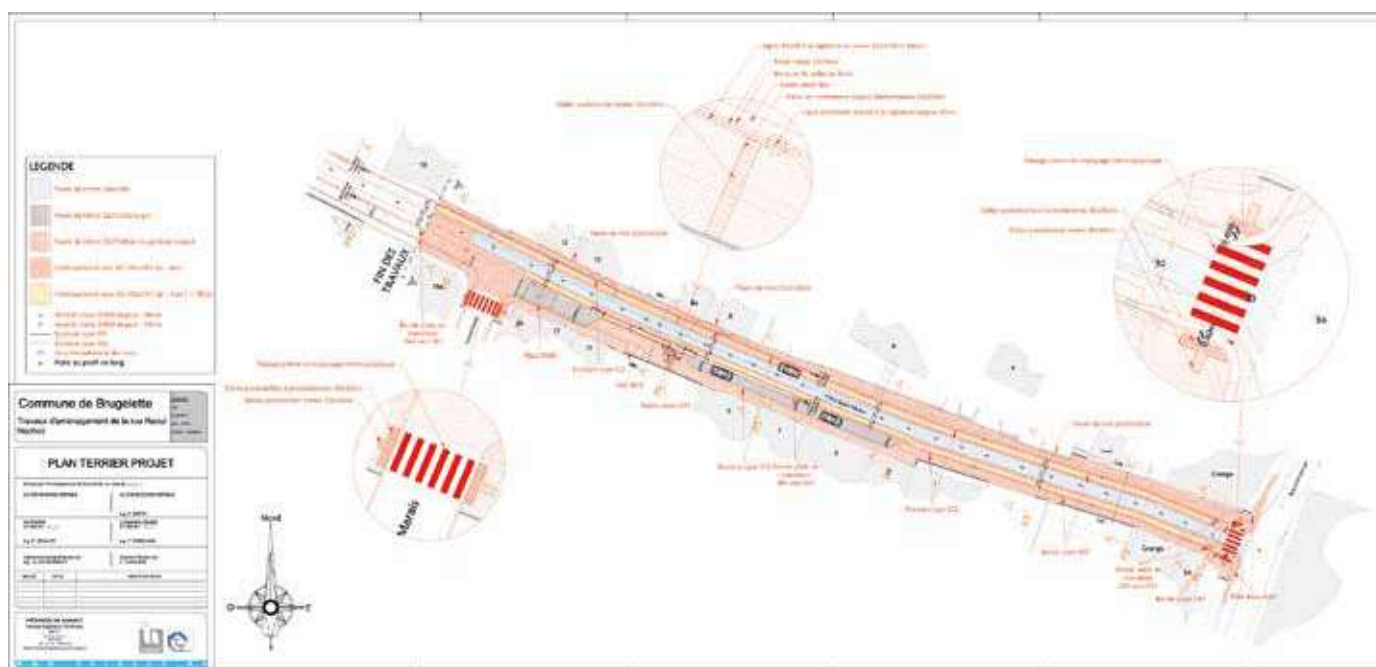
Ce projet bénéficie d'un soutien financier du Service Public de Wallonie (SPW), via deux dispositifs complémentaires :

- le Plan d'Investissement Communal (PIC),
- et le Plan d'Investissement Mobilité Active Communal et Intermodalité (PIMACI), destiné à encourager la mobilité douce et l'accessibilité dans les centres urbains.

Les sondages préalables ont déjà été réalisés pour localiser les impétrants et préparer le terrain. Le délai d'exécution prévu des travaux est de 200 jours ouvrables, sous réserve de conditions favorables.

Cette initiative s'inscrit dans une démarche à long terme visant à améliorer durablement le cadre de vie et à renforcer l'attractivité de notre territoire.

D'avance, nous tenons à remercier les citoyens et riverains pour leur patience et leur compréhension face aux éventuels désagréments que ces travaux pourraient entraîner. Leur coopération est essentielle à la bonne réalisation de ce chantier.



Petit mot de Mme Isabelle LIEGEOIS, Bourgmestre,

concernant ce projet qui était attendu de longue date par les habitants de Mévergnies et qui a été initié, côté rue Raoul Nachez, par l'ancienne majorité. La volonté de la majorité actuelle sera de poursuivre les travaux sur le reste de la voirie communale (côté rue de la Tour Vignoux) grâce au subventionnement du SPW.



Intéressé (s) ?

Pour toute question ou information :
travaux@brugelette.be
068/45.73.11



Avis officiel aux propriétaires de gîtes et d'hébergements touristiques

Comme vous le savez, notre Commune attire un nombre croissant de visiteurs sur son territoire. Ce dynamisme touristique représente une richesse, mais ce développement doit se dérouler dans le respect des règles légales et du cadre de vie de nos habitants.

Quelles sont les obligations ?

Tout hébergement touristique (gîte, chambre d'hôtes, logement meublé, etc.) doit faire l'objet d'une déclaration préalable avant toute mise en location. Les démarches obligatoires sont les suivantes :

1. **Enregistrement auprès du Commissariat général au Tourisme (CGT) via la plateforme « Mon Espace » du Portail de la Wallonie.**
2. **Déclaration à la Commune de Brugelette.**
3. **Conformité aux règles d'urbanisme.**
4. **Conformité aux normes de sécurité incendie (avis favorable de la zone de secours).**
5. **Conformité des installations techniques.**
6. **Souscription à une assurance en responsabilité civile.**

Ces démarches ne sont pas une formalité : elles garantissent la sécurité des visiteurs, la qualité du parc immobilier et la bonne répartition des activités sur notre territoire.

Mais quelles sont les conséquences pour les hébergements non déclarés ?

L'administration communale procède à un recensement complet des gîtes et hébergements sur l'ensemble de l'entité afin d'établir des quotas.

- Tout hébergement non déclaré sera signalé au CGT conformément au Code wallon du Tourisme.
- Aucun nouveau permis d'urbanisme ou d'exploitation ne sera délivré tant que le recensement ne sera pas terminé et que la situation ne sera pas régularisée.

Pourquoi agir de la sorte ?

Parce qu'un nombre croissant de logements touristiques influence directement :

- la disponibilité du logement pour les ménages en recherche d'un bien résidentiel
- la tranquillité et la sécurité dans les villages
- la gestion équitable des taxes et des services communaux (stationnement, déchets, voirie...).

Régulariser votre situation, c'est garantir un développement touristique harmonieux et durable, où chacun trouve sa place.



Pour vous mettre en ordre :

Contactez dès maintenant, le service Urbanisme – Administration communale de Brugelette (urba-envir@brugelette.be – 068/45.73.10)

La Commune vous accompagne dans vos démarches. Faites-le avant qu'une procédure de contrôle ne soit engagée
Pour un tourisme respectueux de nos habitants et de nos villages.



Intéressé (s) ?

<https://www.tourismewallonie.be/hebergements>

Comment piéger les frelons asiatiques ?

L'inquiétude se propage quant à la présence de ces insectes hyménoptères originaires d'Asie sur notre territoire (mais aussi partout ailleurs en Wallonie) depuis près de vingt ans.

Mais il est bon de rappeler que chacun peut agir pour préserver notre biodiversité ; prenez une bouteille en plastique et un embout prévu à cet effet (recherchez sur internet « piège à frelon asiatique »). Versez-y le mélange ci-dessous et perforez un trou pour y insérer l'embout en plastique ;

- 1/3 de bière brune : son odeur maltée et fermentée attire fortement les frelons.
- 1/3 de vin blanc : il a pour but de repousser les abeilles, qui sont moins attirées par le vin que par les autres liquides.
- 1/3 de sirop de fruits rouges (grenadine ou cassis) : c'est un élément sucré très attractif pour les frelons.

Mise en place et utilisation de ces pièges :

- **Quand les installer ?** dès le mois de février, lorsque les reines sortent de leur hibernation, et jusqu'à la fin novembre pour piéger les ouvrières.
- **Où les placer ?** placez les pièges en hauteur (dans un arbre, par exemple).
- **Entretien ?** remplacer le piège tous les 15 jours car l'appât perd de son efficacité avec le temps.
- **Vérification et élimination ?** placez le piège dans un seau rempli d'eau et laissez les frelons se noyer pendant 24 heures avant de jeter le piège.





Comment se présente la taxe 2026 sur les déchets ménagers et assimilés ?

Durant l'année écoulée, la vente des sacs poubelles a continué de diminuer entraînant une baisse des recettes et accentuant le déséquilibre de notre coût-vérité.

Comme vous le savez, notre Commune finance deux systèmes de ramassage des déchets ; d'une part, le passage du camion en porte à porte et d'autre part, le ramassage des déchets via les conteneurs (grâce aux points d'apports volontaires – PAV). Ceci afin d'éviter une fracture sociale qui isolerait les personnes les plus âgées et les plus démunies incapables de se rendre jusqu'à un PAV. Cette nécessité de financer deux systèmes en parallèle renforce encore plus le déséquilibre de notre coût-vérité.



Le nouveau Collège, installé depuis un an maintenant, a étudié très sérieusement cette situation et des mesures ont été prises pour minimiser l'impact sur le portefeuille des habitants quant à la tarification appliquée pour la gestion des déchets ménagers et assimilés (cf. Déclaration de Politique Communale 2025 à 2030 – Brugelette News – Mars 2025).

En quoi consiste ces mesures ?

- ✓ Maintenir le montant de la taxe communale de 2025 en 2026
- ✓ Diminuer les ouvertures pour les ménages car non utilisés pour la plupart
- ✓ Augmenter le prix du sac poubelle de 60 litres de 2€/le sac à 2,5€



UNE ACTION QUOTIDIENNE POUR L'ENVIRONNEMENT !



Le bon tri, c'est avant, pendant. Et après ?

Le recyclage est l'une des pièces centrales de la stratégie de protection de l'environnement. En recyclant, nous récupérons les matières permettant de produire de nouveaux objets, de nouveaux biens, de nouveaux matériaux. Sans le recyclage, nous continuerions à puiser les ressources naturelles, non épuisables, de notre belle planète pour satisfaire nos modes de consommation.

Le bon recyclage est donc un enjeu important pour notre société. Pour le rendre possible, les recyparc sont des lieux indispensables ! Afin de bien recycler une fraction de déchets, il est essentiel que cette fraction soit la plus « pure » possible. Au recyparc, entendez qu'il est important que les conteneurs soient bien triés ! En effet, les « intrus » (du verre dans le papier/carton par exemple...) freinent le processus, empêchant même parfois le recyclage de déchets qui auraient pu l'être...

Lors de votre passage au recyparc, vous faites bien plus que vous débarrasser de vos déchets, vous contribuez à cette chaîne vertueuse. L'objectif d'IPALLE ? Recycler tout ce qui peut l'être ! Et pour que le taux de recyclage réel s'approche de cet idéal, nous avons besoin de vous.

Concrètement...

AVANT : Triez votre remorque de déchets ou votre coffre avant votre arrivée au recyparc afin de permettre à l'agent de vous aiguiller vers les conteneurs adaptés en un coup d'œil. De plus, un tri préalable permet une circulation plus fluide à l'intérieur du recyparc.

NB : une remorque non triée peut être refusée, particulièrement en cas de fortes affluences.

PENDANT : Un doute sur le tri de votre déchet ? Consultez le guide de tri (disponible sur le recyparc ou en ligne : www.ipalle.be) ou demandez de l'aide à l'agent du recyparc. Les totems placés devant les conteneurs sont également là pour vous informer.

APRÈS : Consommez des biens recyclés/consignés/de seconde main. Ainsi, vous posez un nouveau geste en faveur de l'environnement.





Any idea (pas d'idée)
pour vous occuper en 2026 ?
L'Envol va y remédier !

Qui dit nouvelle année, dit nouvelles aventures au Centre culturel « L'Envol » et elles seront TOUTES culturelles ! Découvrez, dès à présent, les activités que l'on vous a concoctées pour 2026.

Que vous ayez envie de passer du temps en famille, de rire, de boire un verre ou de vous émerveiller le temps d'un ou de plusieurs spectacles, L'Escale Festive est l'endroit idéal pour passer un bon dimanche. Voici le programme :

✓ **L'aventure créative**

Il s'agit d'un atelier, destiné aux enfants âgés entre 6 et 12 ans, organisé à Brugelette. Artistes en herbe, rejoignez notre animatrice passionnée tous les mercredis après-midis pour explorer l'univers palpitant des arts plastiques : gravure, peinture, dessin et même céramique, la seule limite à cet atelier, c'est leur créativité !

✓ **Bloutch**

Un duo musical à deux voix et un petit paquet d'instruments qui s'entremêlent et se répondent. C'est une flopée de clins d'œil en chansons sur des observations quotidiennes de l'univers de l'enfance... Jeux de mots, humour et poésie font partie du voyage et c'est même l'essentiel de cet univers décalé où la vie est un vaste terrain de jeu. Un concert tout doux à partager en famille (dès 5 ans) prévu le 28 janvier 2026.



✓ **Costalamone**

À l'occasion du mariage de son frère, Martial Costalamone fait 8 victimes : 5 morts, 2 blessés graves et 1 blessé léger. Le blessé léger, c'est lui. Au fur et à mesure du récit, on découvre Martial et son village de Mortagne où s'affrontent depuis toujours les scieurs et les vigneron. Une seule passion les unit tous : la chasse. Ils répètent d'ailleurs sans cesse : « Je suis né chasseur ! Je ne mourrai pas gibier ! ». Sans excuser ou pardonner, « L'affaire Costalamone » veut ouvrir un chemin vers une meilleure compréhension des mécanismes de la violence le jeudi 12 février 2026 (spectacle dès 14 ans).



✓ **Atelier vannerie**

De janvier à juin 2026, initiez-vous à l'art du tissage de l'osier.



✓ **Café créatif**

Une fois par mois, le jeudi en journée, Stéphanie vous invite dans sa bulle de bien-être. Prenez le temps de prendre soin de vous avec la créativité comme guide.

✓ **Nos prochains stages :**

Du 23 au 27 février 2026 : arts urbains pour les 6-8 ans.

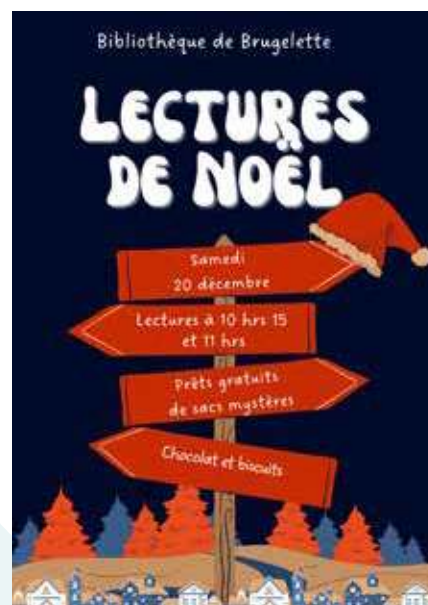
Le Centre
de lecture répond
aux envies
de chaque public !

Le rendez-vous est fixé aux petits, le samedi 20 décembre 2025, de 10h15 à 11h00, pour des lectures d'albums de Noël. Il y aura aussi des prêts gratuits de sacs mystères ainsi que du chocolat et des biscuits. Il s'agit d'une activité gratuite pour toute la famille.

Le rendez-vous est également donné aux grands : pour frémir et participer à des enquêtes... Le Centre de lecture dispose de nouveaux romans policiers et de thrillers palpitants.... Empruntez des livres qui vous feront frémir et fermer à double tour votre porte durant ces longues soirées d'hiver !

Intéressés ?

Le Centre de lecture publique de Brugelette
Avenue de l'Eglise, 21 à 7940 Brugelette
Horaire d'ouverture :
le samedi de 10h00 à 12h00
bibbrug@hotmail.com
0496/81.33.60.





FESTIVITÉS / ENSEIGNEMENT



Recherche de bénévoles pour les Sucriers de Brugelette

Vous avez envie de marcher, de profiter de la nature, de vous dépasser ? Ou de rencontrer d'autres personnes, de participer à l'organisation d'une marche et surtout de booster votre santé ? Alors, rejoignez les Sucriers de Brugelette, club de marche actif sur Brugelette depuis 50 ans !

Voici les personnes de contact :

- Jean-Michel Mactelinck : 0475/58.92.44
- Sabrina Dierick : 0484/76.99.07
- Liliane Beth : 0472/85.33.71



Pensez à réserver votre concert de la Sainte-Cécile !



Comme chaque année, les musiciens sont en pleine préparation du prochain concert de la Sainte-Cécile, prévu le samedi 17 janvier 2026 à 18h30 en l'église de Gages, suivi d'un bon repas.

Les cours de musique et les cours de solfège continuent à rencontrer un beau succès au sein de l'école de musique développée par notre fanfare locale « L'Avenir ». L'école dispense ces cours grâce à l'encadrement de quatre professeurs pour les bois, cuivres et percussions et deux classes pour le solfège.

Grâce à l'engagement de tous ses membres, la fanfare continue à faire vivre les moments solennels tels le 21 juillet ou le 11 novembre. C'est l'occasion de les remercier pour leur investissement et d'exprimer notre fierté d'avoir une telle fanfare sur l'entité. Alors soyez au rendez-vous lors des prochaines prestations...

Information et réservations du repas :

contact : fanfarelavenirbrugelette@hotmail.com



Quoi de neuf à l'école libre Saint-Louis de Brugelette ?

À l'école, l'éducation à l'environnement et à la biodiversité est au cœur des apprentissages.

Conscients des défis écologiques auxquels les jeunes générations devront faire face, enseignants et élèves s'engagent à mieux comprendre et protéger le vivant.

De la maternelle au primaire, les enfants explorent la nature qui les entoure à travers des projets concrets et pluridisciplinaires. Cette année, tout est parti de leur milieu de vie proche de l'école : visite du verger de grands-parents, récolte des pommes, extraction du jus. L'observation du rôle des insectes pollinisateurs a conduit à la construction d'hôtels à insectes, que chaque élève placera bientôt dans un lieu propice afin d'y suivre la vie au fil des saisons.

Au jardin potager, la rencontre d'un hérisson a suscité curiosité et intérêt. Interpellé par M. Marc Deneyer, notre vétérinaire, qui a recueilli un hérisson blessé, les enfants ont découvert les dangers auxquels cet animal fait face et ont construit des abris adaptés. Ces abris seront installés dans les jardins de parents et grands-parents afin de poursuivre l'observation dans un environnement familial.

Enfin, la création de nichoirs et de mangeoires ainsi que la participation au recensement Natagora prolongeront cette belle dynamique. À travers ces expériences, nos élèves deviennent acteurs d'un avenir plus respectueux de la nature et du vivant.

Intéressés ?

Ecole libre Saint-Louis - Rue Maurice Lelange, 1
7940 Brugelette - 068/45.49.15

ecolesaintlouisbrugelette@gmail.com





Quels stages proposés pendant les congés de Noël ?

Vous recherchez encore un stage pour vos petits chérubins pendant les congés de fin d'année ? Vous pensez qu'il n'y a rien de prévu pour cette période entrecoupée par des jours de congé ? Voici trois propositions de stage en fonction de vos besoins !

✓ **Du lundi 22 au mardi 23 décembre 2025**, les enfants de 6 à 12 ans pourront découvrir la nature ludique, sensorielle et créative durant un stage express de deux jours avec Camomille (guide nature qui propose un atelier similaire durant l'année scolaire). Les horaires sont de 9h00 à 16h00 (avec un accueil à partir de 7h30 jusqu'à 17h30). Le prix s'élève à 16€ pour 1 jour ou 30€ pour les 2 jours. Lieu prévu pour ce stage : salle d'Avon-les Roches, place Maurice Sébastien, 6 – 7940 Brugelette.

Pour les informations et inscriptions : 0477/52.45.33 ou a-vds@hotmail.com

✓ **Du lundi 22 au vendredi 26 décembre 2025** (fermé le 25/12), les enfants de 2,5 à 12 ans pourront découvrir des activités créatives, ludiques et sportives durant un stage de quatre jours avec l'ASBL Nouvel'air. Les horaires sont de 9h00 à 15h00 (avec un accueil à partir de 8h00 jusqu'à 17h00). Le prix s'élève à 25€ pour 1 jour ou 80€ pour les 4 jours. Lieu prévu pour ce stage : école communale – av. Gabrielle Petit, 6 – 7940 Brugelette.

Pour les informations et inscriptions : 0493/49.12.04 ou nouvelairasbl@gmail.com

✓ **Du lundi 29 au vendredi 2 janvier 2026** (fermé le 01/01) les enfants de 2,5 à 12 ans pourront découvrir des activités créatives, ludiques et sportives durant un stage de quatre jours avec l'ASBL Nouvel'air. Les horaires sont de 9h00 à 15h00 (avec un accueil à partir de 8h00 jusqu'à 17h00). Le prix s'élève à 25€ pour 1 jour ou 80€ pour les 4 jours. Lieu prévu pour ce stage : école communale – av. Gabrielle Petit, 6 – 7940 Brugelette.

Pour les informations et inscriptions : 0493/49.12.04 ou nouvelairasbl@gmail.com



Lancement de la marche sportive



Vous êtes peu ou pas sportif ? Mais vous souhaitez améliorer votre forme ? Ce programme est fait pour vous ! Les séances d'entraînement vous donnent pour objectif de marcher 5 km ou plus.

Le programme s'organise sur 3 sessions hebdomadaires, dont une encadrée par l'organisateur (le samedi) et chaque session dure de 60 à 75 minutes. Une séance d'information est prévue le vendredi 9 janvier 2026 à 19h00 dans la petite salle de la Maison de village à Attré. La première session d'entraînement est fixée au samedi 7 février 2026, à 10h00. La dernière session aura lieu le 10 avril 2026. Départ des entraînements : Parc communal de Brugelette.

Intéressés : mail : dvdd.walkingteam@gmail.com - 0478/503042 ou 0474/453092 Page Facebook - DVDD Walking Team.

Inscription : via le site <https://dvddwalkingteam.odoo.com> (rubrique « Pass Santé ») ou lors du premier entraînement.



Recherche de bénévoles en animation pour l'encadrement de notre Patro

Vous êtes à l'aise avec les enfants ? Vous aimez encadrer un groupe et initier des activités ? Vous connaissez les valeurs d'un mouvement de jeunesse ?

Sachez que vous serez bienvenu au sein de l'équipe actuelle du Patro qui recherche des personnes motivées et désireuses de s'impliquer dans l'organisation de leurs activités. Un petit coup de main semble peu pour vous mais pour les jeunes du Patro, ce sera déjà beaucoup. Alors n'hésitez pas et lancez-vous !

Intéressés : Jarod LOUCHER, Président du Patro – 0492/05.94.06 – patrostmartindattre@gmail.com



Découvrez les peintures exposées dans l'Hôtel communal !

Peut-être avez-vous déjà remarqué l'exposition en cours dans le hall de l'Hôtel communal... Mme Brigitte André est peintre autodidacte depuis 2016 (œuvres acryliques ou à l'huile) et elle habite depuis longtemps notre entité.

Elle fait partie de ces artistes ou artisans que le Collège souhaite mettre à l'honneur pour donner de la visibilité aux talents qui s'expriment sur notre territoire. Ses centres d'intérêt, c'est avant tout les paysages qu'ils soient marins, ruraux ou citadins, mais c'est aussi les animaux et leurs multiples expressions. Elle travaille avec subtilité la profondeur pour inviter le public à entrer dans l'œuvre en y mettant des nuances dans les reflets et les jeux de lumière. Elle tente également d'introduire une part de mystère dans certaines de ses œuvres pour toucher, intriguer et provoquer la réflexion et l'émotion dans le regard du public.

Intéressés ? Brigitte ANDRE - 0471/77.42.16 - andrebrigitte@skynet.be - <https://www.belgianart.be/fr/profile/andre-brigitte>



Infor Jeunes Ath t'aide à décrocher un premier job étudiant !

Tu es à la recherche d'un job étudiant ? Infor Jeunes Ath t'invite à son Action Job Étudiant ! Durant l'atelier gratuit, tu pourras :

- ✓ recevoir des conseils et des astuces pour rédiger ton CV et ta lettre de motivation ;
- ✓ découvrir comment mettre en page tes documents de manière originale ;
- ✓ obtenir des pistes pour trouver un job étudiant ;
- ✓ te renseigner sur les lois relatives au contrat étudiant ;
- ✓ te préparer à ton entretien d'embauche.

L'objectif est que tu puisses avancer concrètement dans ta recherche de job étudiant. Pour connaître toutes les dates des Actions Job Étudiant prévues dans la région, rendez-vous sur inforjeunesath.be, onglet Informations > Job étudiant.

Intéressés ? Inscription obligatoire - Infor Jeunes Ath ASBL - Rue Saint-Martin, 8 - 7800 Ath - 068/68 19 70 - 0499/21 50 90
info@inforjeunesath.be - www.inforjeunesath.be - Aussi sur Facebook, Messenger, et Instagram

**INFOR
JEUNES
ATH**





PLAN DE COHÉSION SOCIALE

Participation citoyenne : renouveler les actions du Plan de Cohésion Sociale

Dès janvier 2027, la Commune de Brugelette mettra en place son prochain Plan de Cohésion Sociale. Le PCS poursuit deux objectifs, à savoir d'une part, réduire la précarité et les inégalités en favorisant l'accès effectif de tous aux droits fondamentaux et d'autre part, contribuer à la construction d'une société solidaire et co-construire pour le bien-être de tous.

C'est dans ce cadre que la Commune souhaite associer les Brugelettois en leur permettant de s'exprimer sur une multitude de thématiques liées aux 15 droits fondamentaux, répartis en 6 axes :

1. le droit au travail, à la formation, à l'apprentissage, à l'insertion sociale
2. le droit au logement, à l'énergie, l'eau, à un environnement sain et à un cadre de vie adapté
3. le droit à la santé
4. le droit à l'alimentation et le droit à l'épanouissement culturel, social et familial
5. le droit à la participation citoyenne et démocratique, aux technologies de l'information et de la communication
6. le droit à la mobilité.



Une soirée de rencontre et de partage

La Commune souhaite co-construire avec ses citoyens le prochain Plan de Cohésion Sociale. Pour ce faire, le projet se fera en plusieurs étapes :

1. **Février 2026** : Rencontre avec les citoyens pour recueillir des avis et visualiser des propositions pour développer des projets visant à améliorer leur qualité de vie.
2. **Mars - Avril 2026** : Questionnement sur les propositions d'action avec la population.
3. **Mai 2026** : Analyse des propositions et création du nouveau Plan de Cohésion Sociale.

Intéressé de rejoindre ce moment d'échange ? Jeudi 12 février, 18h à la Maison de Village d'Attre.

Afin d'avoir un panel représentatif des habitants de Brugelette, cette soirée d'échange se fera sur inscription. Les candidatures sont à envoyer à l.godderie@brugelette.be pour le 18 janvier au plus tard.

Votre avis compte pour nous !



Devenez bénévole pour (p)réparer demain !

En 2026, le Plan de Cohésion Sociale en partenariat avec le Centre Culturel « L'Envol » souhaite lancer un nouveau Repair Café au sein de la Commune. Vu que le principe du Repair Café repose sur le bénévolat, nous aimerions constituer un groupe de bénévoles prêts à partager ses connaissances que cela soit en réparation de vélo, couture, électroménager...

Il ne faut pas forcément être expert-e en réparation !

Intéressés ? Contactez le service Plan de Cohésion Sociale par mail à pcs-aes@brugelette.be pour réfléchir ensemble à la manière dont vous souhaitez et pouvez contribuer au projet.



Le Plan Stratégique transversal (PST) 2025 à 2030 du C.P.A.S.

Le plan stratégique transversal doit permettre d'atteindre les objectifs fixés dans la Déclaration de Politique Sociale pour 2024-2030. Ces objectifs s'articulent autour de 7 axes principaux :

- Développer une politique du logement solidaire et accessible
- Garantir un accueil humain, bienveillant et accessible
- Agir pour la santé et le bien-être de tous
- Favoriser l'insertion socioprofessionnelle
- Soutenir une administration et une politique durable et innovante
- Valoriser le management humain et le bien-être du personnel.

Nous vous invitons à consulter ce plan sur le site web :

www.brugellette.be – (Accueil – Ma commune – Social – CPAS – Conseil de l'Action sociale – PST)

La réforme du chômage : vos questions, nos réponses !

La prochaine réforme du chômage arrive et beaucoup d'entre vous se demandent ce qui va changer : durée d'indemnisation, conditions d'accès, démarches à faire... Pour vous aider à y voir plus clair, l'UVCW (Union des Villes et Communes de Wallonie) via la Fédération des CPAS, a préparé un guide pratique complet qui répond simplement aux principales questions.

Découvrez-le en suivant le site web : www.uvcw.be - Fin des allocations de chômage - Que dois-je faire ? https://www.uvcw.be/no_index/files/15677-251103-guide-exclu-chomage-isp-def.pdf

N'hésitez pas à le consulter et à le partager autour de vous ! Notez que le service social se tient à votre disposition pour tout complément d'information.

Plan « Grand froid »

L'hiver s'installe paisiblement et celui-ci sera peut-être rigoureux. C'est pourquoi, il est important d'adopter les bons réflexes :

- ✓ Ne surchauffez pas votre maison inutilement. Préférez chauffer les pièces de vie et baissez le chauffage dans les autres pièces.
- ✓ Isolez votre habitation MAIS n'obstruez surtout pas les aérations ;
- ✓ Veillez à consommer régulièrement des boissons chaudes ;
- ✓ Quand vous devez sortir, n'hésitez pas à vous couvrir. Privilégiez la laine et les tissus synthétiques qui gardent mieux la chaleur, contrairement au coton par exemple ;
- ✓ Si vous devez prendre votre véhicule, informez-vous des conditions climatiques et adaptez votre comportement.

A côté de ces gestes du quotidien, le C.P.A.S. maintient son Plan « Grand froid » activé depuis novembre jusque mars. En quelques mots, nos missions sont accentuées sur les points suivants :

- ✓ Collaboration avec les associations de distribution de colis alimentaires
- ✓ Possibilité éventuelle de distribution de couvertures
- ✓ Relais vers les magasins de seconde-main
- ✓ Distribution de repas à un prix modique
- ✓ Soutien à la solidarité de voisinage
- ✓ Relais vers les services administratifs publics...

Permanences spécifiques « Energie » : sur rendez-vous au 068/26.87.70 ou secretariat@cpasbrugellette.be



« Et quand tu tousses, tousses, tousses »

L'AVIQ, avec le soutien de la Wallonie, lance une campagne de communication sur les gestes protecteurs contre les maladies hivernales respiratoires.

Une campagne qui se veut créative et qui sort des sentiers battus afin de remobiliser chacune et chacun et faire de ces gestes protecteurs un réflexe pour une meilleure santé de tous.

Le kit de communication et les supports de communication sont disponibles via ce lien :

<https://www.aviq.be/fr/tousse-dans-ton-bras>



L'ensemble du personnel du CPAS vous souhaite des bonnes fêtes de fin d'année.



PAROLE AUX GROUPES POLITIQUES

Le mot de BE et PS+



Un an de mandature, un an d'évolution positive !

Un premier axe d'évolution : la communication. Une page Facebook communale plus active et un écran numérique sur la Grand Place pour relayer les actualités. Sans oublier, les réunions

d'information sur les chantiers à venir (ex : le plan de déviation à Mévergnies).

Une autre de nos promesses tenues : l'aide aux milieux d'accueil non subventionnés afin qu'ils puissent garantir un accueil de qualité pour les petits de moins de 3 ans sur notre territoire. Nous avons proposé et obtenu un soutien financier pour ce secteur en souffrance qui impacte la vie des familles qui travaillent.

En matière de culture et de sports, outre le soutien financier et logistique aux diverses associations, nous mettons à l'honneur nos artistes locaux dans le hall communal, ce qui permet à chacun de pouvoir les (re-)découvrir.

En aménagement du territoire, outre la décision de commander un Schéma de Développement Communal (SDC), qui permettra à la Commune de rester à la manoeuvre pour décider des affectations de son territoire, une étude hydrologique et l'actualisation de nos zones de ruissellement sont en cours pour la rue M. Lelangue afin de protéger les riverains des inondations.

Nous achèverons les derniers aménagements du Plan Communal de Développement Rural (PCDR) qui se terminera en 2027, avec deux projets majeurs : le pôle de Gages et la liaison douce Gages Brugelette.

Mesure non négligeable : stabiliser le niveau des taxations communales (ex : déchets ménagers, IPP et PI) aussi longtemps que nous le pouvons.

Enfin, le cinéma en plein air, l'auto-cueillette pour familles monoparentales et la remise à niveau du Code de la route pour les aînés, sont des actions venues renforcer la cohésion sociale sur notre territoire.

Ensemble, nous voulons offrir une écoute et un accueil pour chacun (qu'il s'agisse des nouveaux habitants ou de riverains familiers de notre entité) afin d'agir constructivement pour le bien vivre sur Brugelette.

BRUGELETTE ENSEMBLE et PS+, deux équipes à votre écoute et à votre service.

Le mot des Communaux

Notre groupe « Les Communaux », ce sont 4 conseillers communaux de compétences : un indépendant, un comptable, une directrice d'école de l'enseignement pour adultes (1.400 étudiants) et un entrepreneur.



Hors Conseil communal, ce sont aussi 3 citoyens représentés au Centre Public d'Action Sociale et au Centre culturel « L'Envol ». Par leur expérience, certains sont sensibles à l'inclusion sociale, d'autres à l'enseignement, l'économie, la culture ou encore l'environnement. Nous couvrons tous les domaines utiles au bon fonctionnement communal.

En marge du Conseil, il y a de nombreuses missions non rémunérées : participation aux intercommunales, aux Commissions, aux réunions de l'ATL, de la CCATM ou encore de la COPALOC... Au moins 35 mandats d'importances diverses permettant de se tenir informé et de rencontrer de nombreuses personnes. Cela aide aux meilleures décisions pour la Commune.

En février 2025, nous rappelions au Collège le droit de l'opposition à publier dans le Bulletin communal. La modification du R.O.I fut une rude bataille, annulée pour illégalité par le Ministre de la tutelle. Finalement, les choses se sont apaisées et la majorité de nos demandes ont été acceptées.

L'année 2025 fut surtout une année d'observation du fonctionnement de la nouvelle majorité.

Le mot de Renouveau citoyen

Beaucoup d'habitants se posent des questions sur la mandature, ses choix et ses priorités.

En matière de mobilité, d'environnement et de participation citoyenne, certains points restent à clarifier pour tous.

Nous suivons attentivement les décisions locales et les initiatives en cours. En dialoguant régulièrement avec les citoyens, nous encourageons la vigilance et le questionnement constructif.

Des informations supplémentaires seraient utiles pour mieux comprendre les projets menés et leurs impacts. Il est essentiel que chaque citoyen dispose de données précises pour se forger une opinion éclairée. Toute communication claire et détaillée renforce la confiance et la transparence. Pour chaque initiative, nous restons attentifs et analysons les choix faits. Avec rigueur, nous poursuivons notre travail collectif, en proposant des solutions concrètes. Sur chaque dossier, nous favorisons clarté, participation et échanges.

Tout cela permet à la population de mieux comprendre et suivre la mandature.

Osons demander des précisions quand cela est nécessaire.

Un suivi régulier assure cohérence, clarté et information fiable pour tous.

Tous ensemble, nous contribuons à une commune mieux informée et participative.



Le mot de Brugelette en mieux

Une opposition vigilante et constructive

À Brugelette, notre groupe, tant à la Commune qu'au CPAS, continue à défendre une vision équilibrée : soutenir les projets utiles à la population, mais aussi poser les questions qui dérangent lorsque la transparence fait défaut. Être dans l'opposition ne signifie pas dire non à tout, mais dire oui avec exigence, non avec raison.

Nous voulons un débat démocratique apaisé, où chaque voix compte et où les décisions se prennent en toute clarté.

Notre objectif est simple : faire mieux, ensemble, pour que Brugelette avance dans le respect de l'intérêt général. Nous avons ainsi soutenu la réduction des jetons de présence qui figurait dans notre programme et avons porté, hélas vainement l'idée d'une modération des gratifications des membres du Collège.

Nous avons également, avec le soutien des autres partis, obtenu la création d'une Commission finances, également présente dans notre programme, même si sa version définitive ne correspond pas encore à nos souhaits.

Nous serons toujours présents, attentifs et constructifs : parce qu'aimer sa commune, aider sa commune, c'est aussi oser la questionner.

Fabrice De Visch et Laura Donfut pour Brugelette en Mieux (MR)





AGENDA

Activités récurrentes

MARDI ET JEUDI DE 18H30 À 20H30

Hoshin Moosool - Cours de Défense

Monsieur Jean VAN RYSEL
Avenue Gabrielle Petit, 6 - 7940 BRUGELETTE
Contact : 0475/58.98.68

MERCREDI ET VENDREDI DE 16H30 À 17H30

Royal Judo-Club Brugelettois

Cours « Eveil » de 5 ans à 8 ans
Monsieur Mario DI LORETO
Avenue Gabrielle Petit, 6 - 7940 BRUGELETTE
Contact : 0494/81.65.81

MERCREDI ET VENDREDI DE 17H30 À 19H00

Royal Judo-Club Brugelettois

Cours pour les « Jeunes » de 8 ans à 12 ans
Monsieur Mario DI LORETO
Avenue Gabrielle Petit, 6 - 7940 BRUGELETTE
Contact : 0494/81.65.81

MERCREDI ET VENDREDI DE 19H00 À 20H30

Royal Judo-Club Brugelettois

Cours pour les « Ados & Adultes »
+ de 12 ans
Monsieur Mario DI LORETO
Avenue Gabrielle Petit, 6
7940 BRUGELETTE
Contact : 0494/81.65.81

MAISON DES JEUNES « LES CHARDONS »

Accueil :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi :
15h30 - 18h30
Mercredi : 12h30 - 18h30
Samedi : 14h30 - 18h30
Chemin du Cadet, 1 - 7940 BRUGELETTE
Contact : 068/45.49.54
coordination@leschardons.net
Web : www.leschardons.net
Facebook : [Mj Les Chardons](https://www.facebook.com/mjleschardons)
Instagram : [@mjleschardons](https://www.instagram.com/mjleschardons)

MAISON DES JEUNES « LES CHARDONS »

Ateliers :

- LEGO / ECHECS - 1 semaine/2 (Les lundis de 16h30 à 18h00)
- Fitness - 4€/membre (Les lundis de 19h00 à 20h00)
- PEINTURE s/ FIGURINES (Les mardis de 17h00 à 18h30)
- CERAMIQUE - 5€/séance
Réservation obligatoire (Les mardis de 16h30 à 18h00)
- DJ (Les mercredis de 14h00 à 16h00)
- Mini-foot (Les mercredis de 14h00 à 16h00)
- LES CREAS (Les mercredis de 14h00 à 16h00)
- MEEPLEBOX (Les mercredis de 16h30 à 18h00)
- Pigments libres (Les jeudis de 16h30 à 18h00)
- Vendredis à thèmes (Les vendredis de 18h00 à 20h00)
Chemin du Cadet, 1 - 7940 BRUGELETTE
Contact : 068/45.49.54
coordination@leschardons.net

Activités à venir

JANVIER

Cercle Royal Horticole et de petit Elevage de Brugelette

Vendredi 16 janvier 2026
Conférence : Les bulbes et leurs plantations par Madame Jenny DUPONT
Tombola gratuite et payante
Grande salle de la Maison de Village d'Attre
Rue de l'Obélisque, 19 - 7941 ATTRE
Contact :
0478/26.38.26 - lizon.pierre@skynet.be
0477/23.29.11 - ghislain.fourez@skynet.be

Les Aînés de Brugelette

Mardi 20 janvier 2026
Bingo, jeux de cartes, tricot
De 14h00 à 18h00
Salle « Les Ecuries du Parc »
Chemin du Cadet - 7940 BRUGELETTE
Réservations et modalités :
Mme Monique FOCQ
Contact : 0498/57.70.04

La Maison des Jeunes « Les Chardons »

Mercredi 28 janvier 2026
Concours de lancers d'avions en papier
14h00 - 15h45
Salle Omnisports - Ecole communale « L'Envolée »
Avenue Gabrielle Petit, 6 - 7940 BRUGELETTE
Contact : 068/45.49.54
coordination@leschardons.net

Cercle Royal Horticole et de petit Elevage de Brugelette

Vendredi 20 février 2026
Conférence : Une bonne structure du sol au potager par Monsieur Christian DUCATILLON
Tombola gratuite et payante
Café le XIII
Grand Place, 3 - 7940 BRUGELETTE
Contact :
0478/26.38.26 - lizon.pierre@skynet.be
0477/23.29.11 - ghislain.fourez@skynet.be

Cercle Royal Horticole et de petit Elevage de Brugelette

Dimanche 22 février 2026
Banquet annuel des cercles
Animation musicale - Salle la Marcotte
Rue de l'Eglise, 12 à 7950 HUISSIGNIES
Contact :
0478/26.38.26 - lizon.pierre@skynet.be
0477/23.29.11 - ghislain.fourez@skynet.be

Les Sucriers de Brugelette

Dimanche 22 février 2026
Les Sucriers en vadrouille
à Tongres-Notre-Dame
5ième marche d'hiver - 5-10-15-20 km
Mme Sabrina DIERICK
Contact : 0484/76.99.07

MARS

La Maison des Jeunes « Les Chardons »

Vendredi 13 mars 2026
Bingo
Salle communale « Les Ecuries du Parc »
Chemin du Cadet, 1 - 7940 BRUGELETTE
Contact : 068/45.49.54
Email : coordination@leschardons.net

Les Aînés de Brugelette

Mardi 17 mars 2026
Tricots, scrabble, bingo, jeux de cartes
De 14h00 à 18h00
Salle « Les Ecuries du Parc »
Chemin du Cadet - 7940 BRUGELETTE
Réservations et modalités : Mme Monique FOCQ - Contact : 0498/57.70.04

Cercle Royal Horticole et de petit Elevage de Brugelette

Vendredi 20 mars 2026
Conférence : Les arbres fruitiers palissés par Monsieur Michel DANNIAUX
Tombola gratuite et payante
Café le XIII
Grand Place, 3 - 7940 BRUGELETTE
Contact :
0478/26.38.26 - lizon.pierre@skynet.be
0477/23.29.11 - ghislain.fourez@skynet.be

FEVRIER

Les Aînés de Brugelette

Mardi 17 février 2026
Repas choucroute (Apéro, plat et dessert)
De 12h00 à 18h00
Salle « Les Ecuries du Parc »
Chemin du Cadet - 7940 BRUGELETTE
Réservations et modalités :
Mme Monique FOCQ
Contact : 0498/57.70.04

Besoin d'un numéro utile ?

- Police locale de Brugelette Chièvres : **068/25.05.80**
- IPALLE (poubelles non ramassées) : **069/88.40.70**
- Aide policière urgente : **101**
- Aide médicale urgente (ambulance ou pompiers) : **112**
- Assistance des pompiers en cas de tempête ou d'inondation : **1722** (numéro payant opérationnel uniquement lors d'intempéries, en cas de code orange ou rouge (IRM))
- Centre de prévention du suicide : **0800/32.123**
- Ecoute violences conjugales : **0800/30.030**
- Centre anti-poisons : **070/24.52.45**
- Télé accueil (situation de crise sociale, morale ou psychologique) : **107**
- Service d'écoute enfants (jeunes en souffrance) : **103**
- Child focus (disparition, abus sexuel des enfants et jeunes) : **116 000**

